



100 000€ POUR TRANSFORMER LES CAMPUS

L'Université de Lille mise sur l'intelligence collective étudiante avec la seconde édition de son budget participatif étudiant

Fort du succès rencontré lors de sa première édition en septembre 2025, le budget participatif étudiant de l'Université de Lille fait son retour dès ce 12 mai, avec une ambition renforcée : associer encore davantage les étudiants à l'amélioration de leur cadre de vie.

Une première édition mobilisatrice

Pensé comme un levier d'expression et d'engagement, ce dispositif permet à la communauté étudiante de décider de l'affectation d'une partie de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), dédiée au financement de projets améliorant la vie universitaire.

Dotée d'une enveloppe de 200 000 €, la première édition a permis de concrétiser cinq projets rassemblant près de 3 000 participations :

Extension du dispositif de protections périodiques : installation et approvisionnement de 32 nouveaux distributeurs pour un coût de 60 000€;

Formation aux Premiers Secours (PSC1) : 800 étudiant-es seront formés pour un coût de 60 000€ ;

Pass Énergie Étudiant : une centaine d'étudiant-es devraient bénéficier d'un coup de pouce allant jusqu'à 200€ sur leur facture énergie, pour un coût de 20 000€ ;

Permanences juridiques gratuites : 3 permanences prévues, pour un coût de 20 000 €

Aide financière pour les frais de garde : 20 étudiant-es ont bénéficié de cette aide de 250€, valable 1 fois par semestre, pour un coût de 20 000€.

Fort de cet élan de solidarité et de l'implication de sa communauté étudiante, l'Université de Lille remet le couvert avec une deuxième édition encore plus participative !

Une édition 2026 placée sous le signe de la co-construction

Cette année, l'appel à idées est ouvert à l'ensemble des étudiant-es. Chacun est invité à proposer un projet via une plateforme dédiée accessible depuis l'ENT. Les participant-es devront y décrire leur initiative, préciser le lieu envisagé et estimer le budget nécessaire.

Les étudiant-es peuvent soumettre leurs propositions jusqu'au dimanche 21 juin 2026 inclus. Celles-ci seront ensuite étudiées par les services compétents en interne afin d'évaluer la faisabilité. Une attention particulière sera portée au retour apporté à chaque porteur de projet.

« Quoi qu'il arrive, chaque étudiant ayant proposé une idée plausible aura un retour. Si leur projet n'est pas réalisable, nous prendrons le temps de leur expliquer pourquoi il n'a pas été retenu. C'est très important pour nous de valoriser leur travail et le temps qu'ils ont pris pour participer à la vie de l'établissement » explique Léa Guillouard, Cheffe de projet budget participatif étudiant.

Cette année, ce seront 100 000€ qui seront dédiés au financement de nouveaux projets. À l'issue de la phase d'instruction, les projets sélectionnés seront soumis au vote de la communauté étudiante à la rentrée de septembre 2026. Avec ce dispositif, l'Université de Lille confirme sa volonté de faire des étudiant-es des acteurs à part entière de leur environnement, en leur donnant les moyens d'agir concrètement sur leur quotidien.

« Chaque jour, je rencontre des étudiantes et des étudiants engagés, créatifs, porteurs d'idées concrètes pour améliorer leur quotidien à l'université. Ces échanges nourrissent une conviction forte : ils sont les mieux placés pour imaginer les évolutions dont nos campus ont besoin. C'est dans cet esprit que nous lançons aujourd'hui cette seconde édition du budget participatif étudiant. C'est une opportunité concrète de passer de l'idée à la réalisation. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent agir, innover, proposer des solutions nouvelles au service de tous. Espaces de travail, transitions écologiques, équipements, services numériques, lieux de vie : les champs d'action sont nombreux, à la mesure de leur imagination. » Julie Cousin, vice-présidente Vie universitaire et de campus de l'Université de Lille.